

Chargé ou chargée de tarification à la Direction Enfance et Famille - H/F

Référence : 26-0933

Titulaire et contractuel.le

HAUTE GARONNE (31)

A

Catégorie : A

Cadre Emploi : Attachés territoriaux

Grade : Attaché territorial, Attaché territorial hors classe, Attaché territorial principal

Présentation de la collectivité, de la direction et du service

Rejoignez le Département de la Haute-Garonne !

Collectivité territoriale engagée et innovante, le **Conseil départemental de la Haute-Garonne** agit chaque jour pour améliorer la qualité de vie de ses habitants, à travers des politiques publiques ambitieuses dans les domaines des solidarités, de l'éducation, des mobilités, de la culture et de l'aménagement du territoire.

Chef de file de la protection de l'enfance, le Département investit pleinement dans l'accompagnement des enfants et des familles en difficulté. Au sein de la **Direction Enfance Famille**, vous contribuerez à cette mission essentielle.

Nous recrutons un·e Chargé·e de la tarification des établissements ASE à Toulouse.

Enjeux , Missions, Conditions particulières d'exercice

Enjeux et objectifs du poste :

Ainsi, au sein de la Direction Enfance Famille, et sous l'autorité du Chef de Service des prestations ASE dans un collectif à terme de 8 agents, l'agent en charge de la tarification assure :

* le suivi budgétaire et comptable des établissements intervenant dans le champ de la protection de l'Enfance (lieux de vie, Maisons d'enfants, services AEMO, Etablissements d'accueil d'urgence statut public ou privé ...). À ce titre, il établit notamment le prix de journée ;

* l'accompagnement et la validation des projets structurants portés par les établissements dans le cadre du Schéma Départemental Enfance, dans la projection des négociations des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM).

Missions principales :

Instruction et suivi budgétaire des établissements et services

-Mettre en place les outils préparatoires à la campagne de tarification

-Réaliser l'étude des propositions budgétaires transmises par les Établissements et les services en tenant compte des orientations départementales définies par la collectivité

-Réaliser la procédure de tarification (proposition budgétaire et comptable, procédure contradictoire, arrêtés fixant le prix de journée et les tarifs)

-Diffuser les documents nécessaires aux partenaires concernés

Contrôle financier des établissements et services

-Réaliser l'étude des comptes de clôture d'exercice

-Effectuer l'étude financière des établissements et services

-Analyser les incidences des projets sur le prix des journées, et les incidences financières des demandes de moyens susceptibles d'être alloués dans le cadre de conventions (convention tripartite annuelle, CPOM, etc.)

-Participer aux visites de conformité et aux contrôles

Evolution de l'offre sur le territoire

-Instruire les dossiers de demandes de création et/ou d'extension de places des établissements et services en lien avec ses collègues en charge de la qualité et suivi des autorisations

Élaboration de documents

-Actualiser les arrêtés d'autorisation, arrêtés d'affectation des comptes administratifs

-Participer à l'élaboration de tableaux de bord récapitulant la campagne de tarification

Partie comptable

-Travailler de façon transversale avec le SAF de la DEF notamment en ce qui concerne le paiement et le suivi des factures des établissements

Avantages :

- **Des locaux idéalement situés** : Installés à proximité du Canal du Midi et du Jardin Japonais Compans-Caffarelli, nos locaux bénéficient d'un accès direct à la station de métro "Canal du Midi" et d'un parking souterrain gratuit.
- **Des services sur place** : Vous profitez d'une cafétéria et d'un restaurant administratif, offrant des espaces conviviaux. De plus, l'Hôtel du Département met à disposition une crèche exclusivement réservée aux enfants des agents, pour vous accompagner dans la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.
- Les locaux de la MDPH (à proximité immédiate du Jardin Japonais Compans-Caffarelli) / HGI disposent de salles de pause. À 5 minutes à pied, le siège du Conseil départemental de la Haute-Garonne dispose d'une cafétéria et d'un restaurant administratif.
- **Prime semestrielle** : Une prime de 815 EUR net, calculée au prorata temporis, vous est versée en mai et en novembre.
- **Organisation du temps de travail** : Nous proposons des horaires flexibles, avec la possibilité de commencer entre 7h30 et 9h30 et de terminer entre 16h00 et 19h15, tout en respectant le quota horaire journalier via un système de badgeage. Vous avez le choix entre trois formules hebdomadaires :
 - **35 heures** : 25 jours de congés
 - **37h30** : 40 jours de repos (25 jours de congés + RTT)
 - **39 heures** : 48 jours de repos (25 jours de congés + RTT)
- **Télétravail** : Une organisation en télétravail est envisageable sous condition et pour certain poste. (*ici ou dans conditions particulières d'exercice*)
- **Avantages sociaux** : Vous pouvez adhérer à des contrats collectifs pour la santé et la prévoyance, négociés avec des partenaires de confiance : la **Mutuelle Nationale Territoriale (MNT)** pour la santé et la **Mutuelle du Rempart** pour la prévoyance. Ces dispositifs permettent de prévenir les situations de précarité tout en favorisant le pouvoir d'achat grâce à des tarifs avantageux.
- **Aide à la mobilité** : Nous prenons en charge 75 % de votre abonnement aux transports en commun (métro, train, vélib, ...), dans la limite réglementaire de 99 EUR par mois.
- **Chèques-vacances** : Selon vos ressources, vous pouvez bénéficier de chèques-vacances.

- **Titres-déjeuner :** Pour les agents travaillant à plus de 500 mètres du restaurant administratif (MDPH, HGI, MDS, DTS), vous pouvez bénéficier jusqu'à 18 titres par mois d'une valeur de 8,50 EUR chacun.

Profil recherché

Savoirs :

Connaissance sur la législation des établissements sociaux (textes de référence en matière de protection de l'enfance)

Budget, comptabilité et analyse financière

Savoir-faire :

Comprendre l'analyse financière et la gestion budgétaire privée et publique

Négocier et convaincre

Communiquer

Savoir-être :

Relationnel

Travail en équipe

Nous nous engageons sur le processus de recrutement ci-dessous :

- Offre en ligne jusqu'au 14/02/2026
- Entretiens de recrutement prévus aux alentours du 23/02/2026
 - Modalités de recrutement : Contractuel ou Titulaire
- Intégration du collaborateur possible à partir du 01/04/2025

Informations complémentaires :

Les candidatures (*toutes les pièces composant votre dossier de candidature lettre de motivation + CV + pièces justificatives de votre statut (arrêté de position administrative / diplômes / attestation et liste d'aptitude concours /attestation RQTH ...)*) doivent être transmises en PDF via le logiciel Altays.

Les candidatures transmises par mail et/ou incomplètes ne seront pas prises en compte.